



**NAMUR
CAPITALE**



PROCOLE DE COLLABORATION 2026-2029

entre

la Ville de Québec

et

la Ville de Namur

PRÉAMBULE

La Ville de Québec et la Ville de Namur,

S'appuyant sur les liens historiques et institutionnels qui unissent les deux Villes depuis plusieurs décennies, notamment à travers la Déclaration Namur–Québec, l'accord de jumelage et les protocoles de collaboration successifs,

Reconnaissant la pertinence et les retombées positives des échanges réalisés dans le cadre des précédentes périodes de coopération, tant pour leurs administrations municipales que pour leurs milieux institutionnels, culturels, scientifiques et citoyens,

Partageant une langue commune, le français, ainsi qu'un attachement profond à la culture, au patrimoine et à la transmission des savoirs,

Conscientes des défis contemporains auxquels sont confrontées les villes, notamment en matière de transition écologique, de cohésion sociale, de vitalité culturelle et de qualité des politiques publiques,

Affirmant leur volonté de renforcer des politiques publiques éclairées par la recherche, la science et les données probantes, dans une perspective d'innovation, d'efficacité et de responsabilité publique,

Désireuses de valoriser leur patrimoine matériel et immatériel, incluant leurs fortifications, citadelles et sites reconnus à l'échelle internationale, comme leviers de développement, de culture et de dialogue entre les sociétés,

Décident d'adopter le présent Protocole de collaboration 2026–2029, fondé sur les principes de réciprocité, de respect mutuel, d'apprentissage partagé et de coopération durable.

ENGAGEMENTS

La Ville de Québec et la Ville de Namur conviennent de développer leur coopération en priorité dans les domaines suivants :

- I. favoriser l'échange de connaissances, de pratiques et d'expertises entre leurs administrations municipales et leurs partenaires ;
- II. encourager l'élaboration et l'amélioration de politiques publiques fondées sur la recherche, la science et l'innovation ;
- III. soutenir le rayonnement culturel, patrimonial et francophone des deux Villes ;
- IV. contribuer à une meilleure qualité de vie pour leurs citoyennes et leurs citoyens.

La Ville de Québec et la Ville de Namur s'accordent pour inscrire le présent protocole dans une perspective globale visant à faciliter les échanges entre les services municipaux concernés, à favoriser les rencontres et à valoriser la circulation de l'information entre acteurs québécois·es et namurois·es.

Ce protocole a un caractère évolutif et n'exclut pas la possibilité d'accueillir de nouvelles propositions de coopération.

DOMAINES DE COOPÉRATION PRIORITAIRES

I. SAVOIRS, EXPERTISE ET INNOVATION AU SERVICE DES POLITIQUES PUBLIQUES

La Ville de Québec et la Ville de Namur, dans le cadre de leur coopération autour des savoirs, de l'expertise et de l'innovation au service des politiques publiques, souhaitent mettre en commun leurs expériences, leurs compétences et leurs pratiques en matière d'action publique, de développement culturel et de gouvernance territoriale.

Les deux Villes entendent développer une démarche dynamique fondée sur la recherche, l'innovation, l'expérimentation et la participation citoyenne, afin de favoriser des politiques publiques plus efficaces, inclusives et durables. Cette collaboration vise à encourager le partage de bonnes pratiques, le croisement des expertises et la mise en œuvre d'approches innovantes répondant aux enjeux contemporains des collectivités.

À travers cette coopération, Québec et Namur souhaitent renforcer les échanges entre acteurs institutionnels, culturels, académiques et professionnels afin de soutenir le développement de solutions concrètes au service des citoyens. Cette démarche commune permettra de nourrir une réflexion prospective sur les transformations urbaines, sociales et culturelles, tout en consolidant la capacité d'innovation des deux Villes dans la conduite de leurs politiques publiques.

II. CULTURE, CRÉATION ET FRANCOPHONIE

La Ville de Québec et la Ville de Namur réaffirment leur attachement à la culture et à la francophonie comme fondements essentiels de leur identité, de leur vitalité et de leur ouverture sur le monde. Elles souhaitent poursuivre et approfondir leur collaboration afin de soutenir la création, les échanges artistiques et la circulation des œuvres et des idées entre les deux territoires. La culture est envisagée comme un espace de dialogue, d'expression contemporaine et de rapprochement entre les communautés, contribuant au rayonnement international des deux Villes et à l'accessibilité de l'offre culturelle pour l'ensemble de la population.

III. PATRIMOINE, MÉMOIRE ET TRANSMISSION

La Ville de Québec et la Ville de Namur partagent un patrimoine remarquable, incluant notamment leurs ensembles historiques fortifiés, leurs citadelles et des sites reconnus pour leur valeur universelle. Les deux Villes souhaitent inscrire ce patrimoine dans une approche dynamique, où conservation, mise en valeur, innovation et transmission des savoirs se répondent. Le patrimoine est envisagé à la fois comme héritage commun, comme ressource culturelle et comme levier de réflexion contemporaine sur la mémoire, l'identité et l'appropriation citoyenne de l'histoire. À travers cette collaboration, Québec et Namur entendent favoriser un dialogue entre passé, présent et avenir, en mettant en relation patrimoine, culture, expertise et action publique.

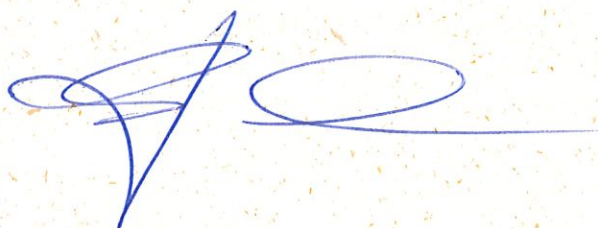
MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du présent Protocole de coopération sera suivie :

- Pour la partie québécoise : par le Bureau des relations internationales, en concertation avec les autres services et directions concernés ;
- Pour la partie namuroise : par le Commissariat aux Relations Internationales de la Ville de Namur en concertation avec les autres services et directions concernés.

Signé à Namur, le 9 juin 2026, en deux exemplaires.

Pour la Ville de Québec

A stylized blue ink signature of Bruno Marchand, consisting of a large loop followed by a horizontal stroke.

Bruno Marchand, Maire de Québec

Pour la Ville de Namur

A stylized blue ink signature of Charlotte Bazelaire, featuring a large circular loop and a long horizontal tail.

Charlotte Bazelaire Bourgmestre ff de Namur